

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
GOUVERNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE

RECENSEMENT DE LA POPULATION  
DE LA COMMUNE D'ABIDJAN

1955

Modèle n° 1

Arrendis-  
sement

--

District

--	--	--

N° de l'immeuble ou des constructions habités

--	--	--

à

--	--	--

N° du logement

--	--

# FEUILLE COLLECTIVE

ADRESSE : Rue ..... N° .....

Quartier ou lieu-dit : .....

## PERSONNES A INSCRIRE SUR CETTE FEUILLE :

Doivent être inscrits les membres de la famille ou du ménage.

A. — **PRÉSENTS ET TEMPORAIREMENT ABSENTS** : Toutes les personnes de la famille habitant normalement le logement y compris celles qui sont temporairement absentes à l'époque du recensement (par exemple, personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, malades à l'hôpital ou en clinique pour une période de courte durée ne dépassant pas 6 mois, pêcheurs en mer, personnel navigant des compagnies maritimes ou aériennes).

Sont également considérés comme habitant normalement le logement et par conséquent à inscrire au même titre que les membres de la famille ou du ménage :

- les domestiques, apprentis et salariés logés chez vous ;
- les pensionnaires et sous-locataires logés chez vous, les enfants en nourrice chez vous.

Si les sous-locataires habitent des pièces indépendantes, on considère que ces pièces indépendantes forment un logement distinct, pour lequel une feuille collective distincte doit être établie.

B. — **VISITEURS OCCASIONNELS** : Les personnes ne résidant pas d'une façon permanente dans le logement, mais présentes au moment du recensement seront portées sur la feuille : personnes occasionnellement de passage (voyageurs, touristes, visiteurs, etc...).

## NE DOIVENT PAS ÊTRE INSCRITS SUR CETTE FEUILLE :

**LES ABSENTS DE LONGUE DURÉE** : Toutes les personnes faisant partie de la famille et se trouvant actuellement dans l'un des cas suivants :

- Malades en traitement de longue durée (pour plus de 6 mois) dans un établissement hospitalier;
- Militaires faisant leur service légal;
- Elèves ou étudiants internes;
- Enfants placés comme domestiques, apprentis et logés par l'employeur;
- Aliénés à demeure dans un asile;
- Détenus dans les prisons, maisons de correction, etc...;

quel que soit le lieu où puissent se trouver ces catégories de personnes.

NUMÉRO D'ORDRE (à encrer pour les personnes vues par l'agent recenseur)

1	2	3	4	5	6	7	8	9
NOM ET PRÉNOMS		LIEN DE PARENTÉ avec Le Chef de Famille (ou de ménage)	ÉTAT MATRI-MONIAL	SEXE	CARTE D'IDENTITÉ	ANNÉE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	FILIATION
<p>INSCRIVEZ EN CARACTERES D'IMPRIMERIE</p> <p>Les personnes du logement dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Chef de famille.</li> <li>— Epouse (Nom de jeune fille).</li> <li>— Enfants non mariés nés de cette épouse en commençant par le plus jeune.</li> <li>— Eventuellement : Autres épouses et leurs enfants non mariés.</li> <li>— Enfants mariés suivis chacun de son conjoint et de ses enfants.</li> <li>— Parents et grands-parents.</li> <li>— Frères, sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, etc...</li> <li>— Autres personnes (Amis — pensionnaires — personnes recueillies — domestiques s'ils sont logés chez vous).</li> </ul> <p>Les enfants seront toujours inscrits après leur mère, même s'ils ne sont pas tous du même lit.</p> <p>Les enfants du chef de famille, dont la mère n'est pas inscrite sur la présente feuille seront inscrits immédiatement après le chef de famille.</p>		<p>Inscrivez par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— C. F. (pour le chef de famille).</li> <li>— Epouse.</li> <li>— Fils ou fille.</li> <li>— Père, mère.</li> <li>— Frère, oncle.</li> <li>— Ami.</li> <li>— Pensionnaire.</li> <li>— Domestique etc...</li> </ul>	<p>Inscrivez selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>C</b> pour célibataire</li> <li><b>M</b> pour Marié</li> <li><b>V</b> pour veuf non remarié</li> <li><b>D</b> pour divorcé non remarié</li> <li><b>L</b> pour union libre</li> </ul>	<p>Inscrivez</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>M</b> pour Mascul.</li> <li>ou</li> <li><b>F</b> pour Fémin.</li> </ul>	<p>Si vous avez une carte d'identité inscrivez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— le lieu où elle a été établie.</li> <li>— son numéro.</li> <li>— sa date de délivrance.</li> </ul> <p>Si vous n'avez pas de carte d'identité inscrivez seulement à l'emplacement réservé au lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>A</b> — Si vous avez un extrait d'acte de naissance.</li> <li><b>X</b> — Si vous avez l'une des pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>— Livret de famille.</li> <li>— Livret militaire.</li> <li>— Livret de travail ou carte d'identité professionnelle.</li> <li>— Permis de conduire.</li> </ul> </li> <li><b>O</b> — Si vous n'avez aucune pièce.</li> </ul>	<p>Inscrivez l'année de naissance ou, à défaut, l'âge en années</p> <p>année de naissance   âge</p>	<p>Pour les personnes nées en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta, inscrivez le TERRITOIRE.</p> <p>CI pour Côte d'Ivoire.</p> <p>HV pour Haute-Volta.</p> <p>Et la SUBDIVISION.</p> <p>Pour les personnes nées en France, dans les Départements d'Outre-Mer et d'Algérie, indiquer le DEPARTEMENT et la COMMUNE.</p> <p>Pour les autres personnes inscrivez seulement le TERRITOIRE de l'UNION FRANÇAISE ou le PAYS.</p>	<p>INSCRIVEZ EN CARACTERES D'IMPRIMERIE</p> <p>le nom du père et le nom de la mère</p> <p>Faire précéder d'une croix (+) les noms des personnes décédées.</p> <p>Si le père ou la mère figure sur la présente feuille, inscrivez seulement son numéro d'ordre figurant dans la colonne 1.</p>
01					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
02					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
03					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
04					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
05					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
06					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
07					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
08					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
09					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
10					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
11					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
12					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....
13					Lieu ..... N° ..... Date .....			Père : ..... Mère : .....

NATIONALITÉ et GROUPE ETHNIQUE	RELI- GION	Connaissances du Français	MÉTIER OU PROFESSION PRINCIPALE	SITUATION DANS LA PROFESSION	ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE (ou de l'établissement)	RÉSIDENCE A ABIDJAN		CARTE ÉLECTORALE D'ABIDJAN																																																																																					
			10	11	12	13	14	15	16	17																																																																																			
<p><b>Pour les ressortissants de l'Union Française</b> inscrivez seulement le groupe ethnique :</p> <p>Ebrié Baoulé Agni Dioula Bété Métropolitain Eurafricain Antillais Etc...</p> <p><b>Pour les ETRANGERS</b> inscrivez la Nationalité seulement :</p> <p>Anglais Italien Portugais Libanais Syrien Etc...</p>	<p>Inscrivez</p> <p><b>ANI</b> Animiste</p> <p><b>CAT</b> Catholique</p> <p><b>HAR</b> Harriste</p> <p><b>MUS</b> Musulman</p> <p><b>PRO</b> Protestant</p> <p><b>A</b> Autres Religions</p> <p><b>SR</b> sans Religion</p>	<p>Inscrivez</p> <p><b>LE</b> soit lire le français</p> <p><b>P</b> sait parler le français</p> <p><b>Sinon</b> Inscrivez</p> <p><b>O</b></p>	<p><i>Pour les personnes des secteurs privé et semi-public, précisez le plus possible :</i></p> <p>Exemple :</p> <p>Caissier-comptable, vendeur, mécanicien-auto, détaillant en alimentation, grossiste en vin, entrepreneur de transport, forgeron, manœuvre-maçon, etc. <i>Pour les Agents de la Fonction Publique et les militaires, indiquez le grade.</i></p> <p><i>Pour les enfants et les jeunes gens fréquentant un Etablissement scolaire inscrivez « élève » ou « étudiant ».</i></p> <p><i>Pour les ménagères, les retraités, les enfants en bas âge et les personnes sans profession, inscrivez SP</i></p> <p>Les personnes ayant une profession et <i>actuellement sans travail</i> indiqueront leur dernier métier exercé.</p>	<p><i>Pour les personnes des secteurs privé et semi-public, inscrivez :</i></p> <p><b>A</b> pour apprenti non salarié et aide familial.</p> <p><b>CE</b> chefs d'entreprise salariés (directeur, gérant).</p> <p><b>S</b> pour autres salariés.</p> <p><b>I</b> pour isolé et artisan.</p> <p><b>P</b> pour patron.</p> <p><i>Pour les agents de la Fonction Publique inscrivez FP</i></p> <p><i>Pour les Militaires inscrivez M</i></p> <p><i>Pour les personnes ayant une profession mais sans travail inscrivez ST</i></p>	<p><i>Pour les personnes des secteurs privé et semi-public :</i></p> <p>Inscrivez le nom de l'Entreprise que vous dirigez ou qui vous emploie et la nature de son activité en précisant le plus possible.</p> <p>Exemple :</p> <p>Culture maraîchère, pêche en mer, vente de pièces détachées pour autos, mécanique automobile, fabrication de meubles, fabrication et vente de bijoux, transports routiers de voyageurs, bâtiment, import-export, restaurant, vente en gros produits alimentaires, enseignement privé, etc...</p> <p><i>Pour les agents de la Fonction Publique, inscrivez le Service.</i></p> <p><i>Pour les Militaires, inscrivez seulement l'Arme.</i></p>	<p>Inscrivez l'une des catégories suivantes :</p> <p><b>P</b> pour les personnes résidant habituellement dans le logement et y couchant au moment du recensement.</p> <p><b>A</b> pour les personnes résidant habituellement dans le logement mais n'y couchant pas au moment du recensement.</p> <p><b>O</b> pour les personnes de passage couchant dans le logement. Et la date de dernière installation à Abidjan.</p>	<p>Si vous avez une carte électorale d'Abidjan, inscrivez son numéro et encerclez le numéro du collège auquel vous appartenez</p> <p>Sinon, inscrivez <b>O</b> à l'emplacement réservé au numéro</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Caté- gorie</th> <th>Date de dernière instal- lation</th> <th>N° de la carte</th> <th>N° du Collège</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> </tbody> </table>	Caté- gorie	Date de dernière instal- lation	N° de la carte	N° du Collège	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	1			1	2			2	<p>01</p> <p>02</p> <p>03</p> <p>04</p> <p>05</p> <p>06</p> <p>07</p> <p>08</p> <p>09</p> <p>10</p> <p>11</p> <p>12</p> <p>13</p>
Caté- gorie	Date de dernière instal- lation	N° de la carte	N° du Collège																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										
1			1																																																																																										
2			2																																																																																										